



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 2 février 2024 DELIBERATION

Rapporteur : Patrick MAILLET

Secrétaire de séance : Madame Brigitte ROSSI

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 32 (Mme Patricia PROHASKA : démissionnaire)
Nombre de présent-e-s : 31
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoint,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE,
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSÉNY, M. Jacques MAISONNEUVE, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etait représenté :

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ

10 – VENTES AUX ENCHERES DE MATERIEL

Il est rappelé que la Ville d'Oloron Sainte-Marie utilise régulièrement le site Agorastore, spécialisé dans la vente aux enchères de biens mobiliers et immobiliers, permettant aux collectivités de vendre des éléments dont elles n'ont plus l'utilité, qui ne remplissent plus une mission de service public ou qui sont trop coûteux à entretenir.

Ce site détient un intérêt certain pour la commune. En effet, loin d'être limitée dans un cadre restreint, l'annonce touche tout le territoire français. Le site Agorastore pour se rémunérer prélève une commission sur le prix de cession. Cette commission est supportée par le vendeur.

La Ville est propriétaire :

- d'un tracteur de marque John Deere modèle 6230, immatriculé BT 582 RF, et
- d'une épareuse de marque NOREMAT modèle OPTIMA,
- d'une hydrocureuse diesel attelable de marque RIONED MULTIJET,

qui pourraient être cédés par le biais de ce site.

Afin de lancer la procédure, il convient de déterminer le prix de départ de mise en vente aux enchères. La valeur résiduelle de ces biens étant égale à zéro, il est proposé de fixer à 12 000 € le prix de départ pour le tracteur et l'épareuse, et à 15 000 € pour l'hydrocureuse.

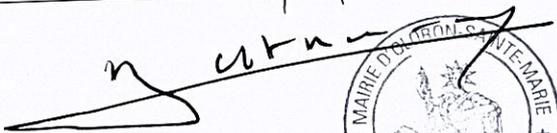
Après avis favorable du Conseil d'exploitation en date du 22 janvier 2024,

Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

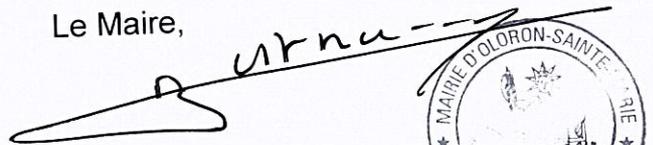
- **APPROUVE** le présent rapport,
- **APPROUVE** le prix de mise en vente aux enchères du tracteur et de l'épareuse à 12.000 €,
- **APPROUVE** le prix de mise en vente aux enchères de l'hydrocureuse à 15.000 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire toutes diligences nécessaires pour aboutir à la vente aux enchères via le site Agorastore.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 2 février 2024.
Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 06/02/2024




Le Maire,




Bernard UTHURRY